

**PLANNING – PRESENCE EN ACCUEIL PERISCOLAIRE
MOIS DE DECEMBRE 2018**

Nom et Prénom de l'enfant :

Quotient familial : _____

Ecole :

Classe : _____

Date		PERISCOLAIRE			MERCREDIS EDUCATIFS			
Jour	le	Matin 7h30 à 8h15	Midi 11h45 à 13h45	Soir 16h15 à 18h30	Journée 7h30 à 18h	½ journée sans repas ○ 7h30/12h ○ 13h30/18h	½ journée avec repas ○ 7h30/13h30 ○ 12h/18h	
SAMEDI	1							
DIMANCHE	2							
LUNDI	3							
MARDI	4							
MERCREDI	5							
JEUDI	6							
VENDREDI	7							
SAMEDI	8							
DIMANCHE	9							
LUNDI	10							
MARDI	11							
MERCREDI	12							
JEUDI	13							
VENDREDI	14							
SAMEDI	15							
DIMANCHE	16							
LUNDI	17							
MARDI	18							
MERCREDI	19							
JEUDI	20							
VENDREDI	21							
SAMEDI	22	<h1>VACANCES DE NOEL</h1>						
DIMANCHE	23							
LUNDI	24							
MARDI	25							
MERCREDI	26							
JEUDI	27							
VENDREDI	28							
SAMEDI	29							
DIMANCHE	30							
LUNDI	31							

Attention ! : Ce planning est à transmettre au directeur de l'accueil périscolaire avant le 20 du mois pour qu'il soit pris en compte à partir du 1^{er} du mois suivant.



Le paiement des activités doit se faire obligatoirement au moment de l'inscription (Par chèque, espèces, CESU).
Seule la mise en place du prélèvement automatique SEPA permet le règlement des frais d'inscription à échéance.

Paiement lors de l'inscription, par :

- Espèces
 Chèque bancaire ou postal
 Chèque-vacances ou CESU

Paiement par prélèvement automatique SEPA à échéance

Mention écrite : « Lu et approuvé »

Le / / Signature

ACCUEIL PERISCOLAIRE	Nb de jours	Tarif	Total
Matin – de 7h30 à 8h15		X	
Midi – de 11h45 à 13h45		X	
Soir 1 – 16h15 à 18h30		X	
MERCREDI			
½ journée avec repas		X	
½ journée sans repas		X	
Journée 7h30 à 18h		X	
- Avoir restant			
+ Reste à payer			
Net à payer			

Pour le tarif de la journée du mercredi, il faut faire l'addition d'une ½ journée avec repas + ½ journée sans repas

Pour le calcul de votre tarif, se référer à votre quotient familial